

Procès-verbal de la commission recherche : séance du 18 novembre 2021

Rédigé par N. Jaëck, VP Recherche.

Ordre du jour de la CR plénière (14h-16h) :

- Validation du PV du 28 octobre 2021
- Évaluation et attribution des fonds PSE1 : colloques et projets
- Science ouverte à l'Université Bordeaux Montaigne : état des lieux et propositions d'actions pour 2022. Présentation par Soufiane Rouissi (chargé de mission science ouverte) en collaboration avec la DR et le SCD.
- Questions diverses
 - Candidatures à la direction de l'École Doctorale Montaigne-Humanités

Ordre du jour de la CR restreinte (16h-16h30) :

- Examen des demandes D'HDR :

Cyrille Marlin (PASSAGES) - Maître de conférences à l'École Nationale d'Architecture et de Paysage de Bordeaux. Garant : Serge Briffaud (PASSAGES)

Etaient présents ou représentés :

J. Albrespit (représenté par N. Jaëck), P. Antolin (représentée par R. Estève), A. Beyaert-Geslin, B. Collignon (représentée par R. Estève), O. Devillers, R. Estève, A. Fernandez, M.-C. Gonzalez Scavino, E. Guilhamon, N. Jaëck, N. Labarre, M.-C. Lipani, P. Meyzie, P. Beaucé, M. Bertrand, C. Brun, F. Hoffmann, E. Jean-Courret (représenté par P. Meyzie), A. Monseigne (représentée par C. Brun), E. Suzuki, S. Barbeyron

Pour la présidence :

S. Rouissi

Pour la direction de la recherche :

V. Bielenda, A. Bienvenu, P. Navarro, S. Syllac

Pour la Direction Générale des Services :

K. Le Coz-Thouvais

La CR débute à 14 heures, en présence dans la salle des actes.

1- Le PV de la séance de la CR du 28 octobre.

N. Jaëck indique que B. Collignon lui a demandé de rajouter qu'il était possible d'obtenir une dérogation pour que l'inscription d'un doctorant reste à l'ED Montaigne-Humanités, même si son directeur changeait d'ED, pour autant que toutes les parties en soient d'accord. Cette pratique de la dérogation existe effectivement, et N. Jaëck a pensé qu'il était donc opportun de le rajouter dans le CR. A la page 3, nous aurions donc, à la fin du second paragraphe : « Il est d'ailleurs également possible d'obtenir une dérogation pour que l'inscription d'un doctorant reste à l'ED Montaigne-Humanités, même si son directeur change d'ED en cours de thèse, pour autant que toutes les parties en soient d'accord. »

Le PV de la séance de la CR du 28 octobre est voté à l'unanimité.

2- Évaluation et attribution des fonds PSE1 : colloques et projets

N. Jaëck rappelle les demandes auprès de la PSE : 6 colloques avec cofinancement Région (2 portés par Ausonius et 2 portés par CLIMAS, 1 par le CEMMC et un par Passages), 2 colloques sans financement Région (1 pour le CEMMC, 1 pour Ausonius) et un projet de recherche porté par le MICA.

Quelques éléments d'analyse : tous ces projets ont été évalués A par chacun des rapporteurs, qui ont tous proposé d'accorder la somme demandée – trois rapporteurs, étant donné ce que nous avons dit à la CR d'octobre, ont proposé de donner davantage que ce qui est demandé, B. Collignon, O. Devillers et M-C. Lipani, respectivement pour un colloque Passages, « Rencontres internationales en urbanisme » (2000 plutôt que 1500), pour un colloque Ausonius sur l'épigraphie (2500 plutôt que 2000) et pour un colloque CLIMAS, « Retour à Carmilla ». Elle précise d'ailleurs que cette dernière demande de colloque Région, portée par N. Labarre, a été acceptée hors-délai – il lui a semblé que c'était de bonne politique étant donné les fonds disponibles –, et elle remercie et M-C. Gonzales-Scavino et M-C. Lipani d'avoir accepté de rapporter un peu en urgence. Si l'on ne prend pas en compte ces demandes d'augmentation, le total de la demande PSE 1 est de 13 500 euros (sur un budget disponible de 23 500 euros, soit un solde de 10 000 euros). Comme prévu lors de la dernière CR, N. Jaëck et la DR ont réfléchi aux propositions qui pourraient être faites pour attribuer au mieux ces fonds PSE, et pour accorder des financements plus conséquents, étant donné que nous avons du budget pour le faire.

Quatre propositions sont donc faites à la commission :

1. Augmenter les forfaits

- PRSE : 1 500 € + 2 000*, 2 500* et 3 000 €*
- Colloques internationaux : 1 000 €, 1 500 €, 2 000 € + 2 500 €*
- Publications : 1 000 € + 1 500 €*

* nouveaux forfaits proposés

2. Assouplir la règle des 50% PSE/50% UR

La règle des 50% PSE et 50% UR reste la règle de base, mais elle pourra exceptionnellement être assouplie jusqu'à 2/3 PSE et 1/3 UR, si besoin

3. Informer les porteurs de cette PSE 1, pour les deux gros colloques, que **si besoin**, la CR a voté une **augmentation de 500 euros** de la contribution PSE.

4. Elargir le public éligible à de nouvelles catégories de personnels de recherche :

- Ingénieur.e de Recherche
- post-doc
- jeunes docteurs.es (2 ans après la thèse avec soutien du.de la DU)

Cette mesure fait suite à la discussion qui avait eu lieu à la CR du 25/02/21 (PSE 2021 session 2), dont voici l'extrait concerné :

« N. Jaëck souligne qu'une des demandes, celle de Jules Sandeau, constitue une irrégularité : selon nos propres textes, sont éligibles à ces AAP les chercheurs et les EC d'UBM, or J. Sandeau est un ex-doctorant de CLARE, désormais chargé de cours à l'UBM. Pour autant, N. Jaëck suggère que l'on accorde cette subvention, exceptionnellement, parce que nous avons de l'argent et surtout du fait de la nature même de cette demande (ex-doctorant, membre d'une de nos unités, dont la demande concerne la publication d'une thèse UBM remaniée, aux PUB, avec un accord du comité éditorial des PUB)... A l'issue du vote, P. Beylot, qui s'était tenu en retrait de la discussion, suggère que ce cas nous indique que la liste des personnes éligibles est peut-être trop restreinte, et que les jeunes docteurs qui continuent à appartenir aux équipes pourraient eux-aussi être éligibles – N. Jaëck pense que cette proposition est tout à fait fondée et ce vote, qui va paradoxalement contre nos textes, signale peut-être justement que le texte est trop exclusif : la CR pourra revoir ce point, avant que l'AAP soit lancé, l'année prochaine. »

La discussion s'ouvre.

Anne Beyaert-Geslin demande si la proposition ne pourrait pas encore être étendue pour les jeunes docteurs, et s'ils pourraient être éligibles jusqu'à 4 ans après leur thèse – il est important de les soutenir, de leur donner un coup de pouce, dans un contexte de recrutement difficile. N. Jaëck lui répond que oui – qu'elle s'en était tenue à une proposition de 2 ans parce que le financement de la PSE implique aussi celui de l'unité de recherche, et que bien souvent, les équipes financent leurs jeunes docteurs jusqu'à, au mieux, deux ans après leur soutenance. M-C. Gonzales-Scavino demande si cela suppose qu'ils sont rattachés comme membres associés à l'unité. N. Jaëck répond que oui. C. Brun demande si cette proposition vaut pour cette année seulement – il pense, sans vouloir être rabat-joie, que ce devrait être le cas, parce que sinon nous ne pourrions pas honorer les demandes. Il ajoute que les post-docs, quant à eux, sont déjà dans un environnement favorable, qu'ils sont déjà recrutés sur des contrats qui prévoient des financements de colloques, de projets. On se met d'accord pour les maintenir comme personnel éligible toutefois, et pour porter à 4 années après la thèse l'éligibilité à la PSE pour les jeunes docteurs – le temps d'une qualification CNU. On se met d'accord aussi pour dire que ces mesures sont exceptionnelles, et seront rediscutées l'année prochaine, en fonction du contexte.

N. Labarre a une autre proposition : si la Région réduit les forfaits demandés, la CR pourrait compenser ? N. Jaëck et V. Biélenda lui répondent que la Région accepte ou refuse en bloc le plan de financement du colloque – et ne fait pas dans le détail. De mémoire, elle n'a jamais réajusté un budget.

Anne Beyaert-Geslin dit qu'il serait important de bien faire connaître les nouvelles règles à la communauté, ainsi que les critères d'évaluation – V. Biélenda lui confirme que ces critères sont bien diffusés, par plusieurs biais, sur l'ENTP, dans la lettre d'information, dans le mail circulaire envoyé à tous enseignants-chercheurs, et par le « pôle projets » lui-même, qui informe directement les porteurs. N. Jaëck confirme le gros travail mené par la DR et le pôle projets en la matière : les critères sont bien diffusés, les retours sont aussi personnalisés, et il est effectivement très important que ce soit le cas. On vote à l'unanimité pour adopter ces nouvelles règles en 2022 – et les faire connaître à la communauté en lançant l'appel à projet, à la fin du mois de novembre.

On passe ensuite à l'examen des colloques, et on vote les financements que l'on peut retrouver dans le tableau en annexe 1.

Les « journées internationales d'histoire de Flaran », colloque porté par P. Meyzie pour le CEMMC est présenté, les deux avis sont favorables, aucune réserve n'est émise : le financement de 1500 euros est accordé à l'unanimité moins l'abstention du porteur.

Le financement de 2000 euros pour le 54ème congrès de l'AFEFA, porté par V. Béghain pour CLIMAS, est accordé à l'unanimité.

Le « Congrès International d'Epigraphie Grecque et Latine » suscite un peu de discussion, puisque O. Devillers, l'un des rapporteurs, a proposé de donner plutôt 2500 euros que les 2000 demandés – surtout pour des raisons symboliques, dit-il, pour saluer l'énorme travail fourni par les organisateurs. N. Jaëck comprend le cas particulier de ce congrès international, au budget extrêmement conséquent, qui se rapproche du cas du colloque sur l'urbanisme soutenu par Passages : elle pense que dans ces deux cas, et étant donné la situation financière de la PSE, on pourrait ne pas attribuer directement davantage que ce qui est demandé, mais revenir vers les porteurs pour leur proposer, s'ils en ont besoin, les sommes supplémentaires suggérées par les rapporteurs. Elle propose donc ici que l'on vote les 2000 euros demandés, et que l'on revienne vers P. Fröhlich, le porteur, pour lui dire que si besoin, et sans changer le plan de financement, il pourra se voir octroyer 500 euros complémentaires, versés à la demande à Ausonius. V. Biélenda confirme que c'est faisable, et que cela arrangera le « pôle projets et partenariats », qui doit

remettre les dossiers à la Région pour le 24 novembre. On vote donc à l'unanimité 2000 euros pour le colloque sur l'épigraphe, auxquels viendront s'ajouter, si besoin, 500 euros.

Sur le même principe, on vote à l'unanimité moins une abstention 1500 euros pour les « 23èmes rencontres internationales en urbanisme – transitions écologiques et urbanisme », porté par Ghislaine Deymier pour le IATU et Passages, auxquels viendront s'ajouter, si besoin, 500 euros. N. Jaëck souligne toutefois deux points importants mentionnés dans son rapport par A. Ventura. D'une part, A. Ventura remarque une somme très importante dans le budget, plus de 7000 euros, pour 4 pauses-café par jour. N. Jaëck partage cet avis : dans le retour fait aux porteurs, il sera fait état de la recommandation de la CR de réfléchir à l'opportunité de l'intégralité de cette dépense. A. Ventura fait également une remarque sur le caractère inapproprié du critère « originalité du projet » pour les manifestations récurrentes. Ici encore, N. Jaëck partage son avis, et propose que l'on ajoute un critère qui pourrait s'intituler « Continuité scientifique de la recherche », en miroir de ce critère d'originalité, la continuité étant aussi nécessaire que l'originalité.

Le colloque « 30e Rencontres d'histoire et d'archéologie du Périgord sur le thème "Châteaux et révolutions" » porté par E. Jean-Courret pour Ausonius est présenté, les deux avis sont favorables, aucune réserve n'est émise : le financement de 1500 euros est accordé à l'unanimité moins l'abstention du porteur.

Le colloque « Retour à Carmilla » porté par N. Labarre pour CLIMAS est présenté, les deux avis sont favorables, le dépôt en retard est pardonné au collègue – en revanche, on s'accorde pour ne pas donner les 200 euros supplémentaires proposés par M-C. Lipani : ici, le volume du colloque ne semble pas le justifier, et par ailleurs, N. Labarre, présent en séance, confirme qu'il peut boucler son budget sans ces 200 euros.

Pour le « XXXe Congrès International de Papyrologie », porté par M-P. Chaufray pour Ausonius, une discussion s'engage. N. Jaëck indique qu'il est très inhabituel, en réalité plutôt irrégulier que notre CR s'engage pour des colloques qui ne sont pas organisés par une équipe UBM : ici, il s'agit d'appuyer financièrement la présence d'une seule collègue dans le comité scientifique du colloque. C. Brun ajoute que ce colloque ne s'inscrit pas dans une dynamique centrale d'Ausonius, que c'est un projet qui repose sur une seule tête. Pourtant, l'argumentation d'O. Devillers semble pertinente à la CR : il explique que M-P. Chaufray est une chercheuse CNRS, qui a choisi de venir à Ausonius parce que son projet est de développer la papyrologie à Bordeaux, avec les moyens attendus – c'est donc un bon signal de lui témoigner notre soutien. La subvention de 1500 euros est accordée à l'unanimité moins deux abstentions, et N. Jaëck ajoute qu'il sera indiqué à madame Chaufray que ce soutien a un caractère tout à fait exceptionnel, et que la PSE n'a pas vocation à soutenir des projets qui ne sont pas organisés par ses unités : l'abondance budgétaire de cette session, et le désir de témoigner un soutien à la papyrologie, ont donc fait pencher la balance.

Pour le colloque « Savoirs d'Etats et pratiques de gouvernement dans l'Europe des Bourbons (1700-1746) », porté par Guillaume Hanotin pour le CEMMC, les deux avis sont favorables, aucune réserve n'est émise : le financement de 1500 euros est accordé à l'unanimité.

De la même manière, l'unique projet PRSE est présenté, « Traversées : interroger les hybridations contemporaines », porté par Jessica de Bideran pour le MICA – les deux rapports sont favorables, et même s'il s'agit d'un projet disciplinaire à l'échelle locale, la CR soutient ce projet, dans la continuité du carnet collectif déjà créé pour le programme Traversées (<https://traversees.hypotheses.org>)

N. Jaëck remarque qu'il n'y a eu qu'une seule demande pour ces projets, témoin de la difficulté actuelle qu'éprouvent les collègues. V. Biélenda suggère, dans le prochain AAP, d'encourager les enseignants-chercheurs et les chercheurs à déposer leurs demandes, et à leur dire que des fonds sont disponibles.

Avant que Soufiane Rouissi ne présente la science ouverte, C. Brun demande la parole pour dénoncer le mauvais environnement de travail, et en particulier les problèmes avec le CROUS : le fait qu'on ne puisse plus acheter un café sans acheter une tasse, sous prétexte d'arguments écologiques fallacieux (il suffirait qu'ils aient de la vaisselle), est non seulement inacceptable mais est désastreux pour l'accueil des collègues extérieurs. Quant aux étudiants et aux personnels, la situation de l'alimentation sur le campus s'est dégradée : la suppression de la salle de restauration pour les personnels est inacceptable, les files d'attente bien trop longues et les lieux manquent pour que les étudiants puissent s'installer. C. Brun ajoute qu'il faudrait porter cette requête au conseil d'administration, et être plus exigeant avec le CROUS. A. Fernandez appuie cette demande : les bonnes relations avec le CROUS sont consommées, il faut exiger des améliorations.

N. Jaëck est tout à fait d'accord avec ce diagnostic : la CR va faire passer ce message. Elle ajoute également que le CROUS est mécontent depuis qu'I. Bouchiba a déposé une requête – et gagné auprès du tribunal administratif – pour qu'il soit possible de payer en liquide auprès du CROUS : la mesure n'est toujours pas appliquée, et sur le dossier de l'alimentation, les relations sont effectivement tendues. Pour compenser un peu, X. Amelot et C. Marache s'occupent de relancer des marchés pour l'installation sur notre campus de *food trucks* aux tarifs modérés – le service des marchés chez nous est un peu débordé, et les choses prennent effectivement trop de temps. L'équipe présidentielle travaille sur ce dossier, qui fait partie de ses priorités.

3- Science ouverte à l'Université Bordeaux Montaigne : état des lieux et propositions d'actions pour 2022. Présentation par Soufiane Rouissi (chargé de mission science ouverte) en collaboration avec la DR et le SCD.

Pour rappel, un espace dédié à la science ouverte est disponible sur le site institutionnel à l'adresse <https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/recherche/science-ouverte.html> Cet espace informe sur la politique menée au sein de notre établissement notamment en matière d'engagement au service de la science ouverte.

Découvrir la Science ouverte à l'université Bordeaux Montaigne en 5 points



1. [Qu'est-ce que la Science ouverte ?](#)
2. [Pourquoi la Science ouverte à l'Université Bordeaux Montaigne ?](#)
3. [Comment l'Université est-elle concrètement impliquée ?](#)
4. [Quel est l'intérêt de la Science ouverte pour les chercheurs de l'Université ?](#)
5. [Un engagement de l'université](#)

En accord et en coordination avec la vice-présidente de la commission recherche, le référent science ouverte a organisé un « groupe de travail Science ouverte » avec la chargée de mission à l'intégrité scientifique (Violaine Giacomotto-Charra), la direction de la recherche (Karine Abado et Alia Benharrat), le service commun de documentation (Julien Baudry). Parmi les acteurs au service de la science ouverte, sont concernés à plus d'un titre, les revues, les maisons d'édition et de manière plus large tous les membres de la communauté universitaire.

Actuellement, le portail HAL (<https://hal-u-bordeaux-montaigne.archives-ouvertes.fr/>) pour notre université affiche plus de 25 000 références dont près de 6000 donnent accès au texte intégral correspondant. Ce portail organisé en collections donne ainsi accès direct à la production scientifique des équipes de recherche. Pour information, au niveau du site bordelais une plateforme

(Oskar, <https://oskar-bordeaux.fr/>) vient moissonner automatiquement les références du portail HAL (pour partie seulement à ce stade). Il a été confirmé le souhait de poursuivre l'alimentation sur HAL en enrichissant les notices actuelles avec les DOI chaque fois que possible (par un travail semi-automatique mené par les équipes du SCD). Les chercheurs de l'établissement sont invités à poursuivre le travail initié il y a déjà plusieurs années afin de valoriser la production scientifique de notre communauté.

Un travail important est réalisé par les maisons d'édition qui mettent en accès libre des ouvrages sur la plateforme OpenEdition Books : Presses Universitaires de Bordeaux (181 ouvrages), Ausonius (65), MSHA (111), carrières sociales éditions (14). De nombreuses revues sont en libre accès et un travail est aussi mené au niveau de la plateforme Un@ éditions. Nous pouvons ajouter des projets qui produisent des bases de données et des logiciels libres dont la mise en visibilité sera encouragée. Le projet « revues en ligne » qui démarre viendra en appui des actions pour la Science ouverte.

Les objectifs pour 2022 et les années à venir visent à :

- Améliorer la visibilité de la production scientifique de notre université
- Structurer et planifier les services offerts aux chercheurs

Il s'agit dans un premier temps d'encourager le dépôt de texte intégral sur HAL et de construire des indicateurs pertinents permettant le suivi et l'accompagnement de l'effort mené à ce niveau. Ensuite il semble intéressant d'identifier un réseau d'acteurs pour partager les pratiques, compétences et les actions à venir, ceci avec pour objectif affiché de développer des services d'appui pour les chercheurs (à travers des RDV individualisés, des ateliers, actions d'information à destination des unités de recherche).

Les actions menées dans le cadre de la politique scientifique de l'université Bordeaux Montaigne s'inscrivent naturellement dans le « Plan national science ouverte 2021-2024 » qui vise à « généraliser l'accès ouvert aux publications » (axe 1) et à « transformer les pratiques pour faire de la science ouverte le principe par défaut » (axe 3), axes retenus pour l'instant comme prioritaires pour l'année 2022.

Les membres de la CR remercient S. Rouissi de cette présentation, et la discussion s'engage.

R. Estève demande quel service à l'université peut générer des DOI. N. Labarre répond qu'il s'agit de Sylvain Machefert. Il demande également si l'ambition de publier 100% des ressources en science ouverte concerne les nouveaux articles, ou également l'ensemble de la production scientifique. S. Rouissi répond qu'il s'agit à terme de la totalité des données. N. Jaëck précise également que ce qui importe pour cette équipe en matière de science ouverte et de publications, c'est de travailler au dépôt de textes intégraux, tout simplement parce que cela permet d'être lu (par les pairs mais aussi par les étudiants), de diffuser notre travail : il ne s'agira en aucune manière de se servir de ces données bibliométriques pour calculer la dotation des équipes, ni pour les évaluer et les différencier de quelque manière que ce soit, comme cela a pu précédemment être envisagé – cela semble être pertinent sur le plan scientifique, tout simplement.

S. Rouissi ajoute qu'il va travailler à créer une unicité de guichet pour un service support numérique lié à la recherche. HAL permet diverses choses : récupérer un CV, donner de la visibilité à l'équipe et à l'établissement.

E. Suzuki demande si cela signifie que l'édition papier va disparaître. S. Rouissi répond que non, que la bibliodiversité reste un atout important, même si N. Jaëck ajoute que pour les revues, l'établissement fait résolument le choix numérique pour les nouvelles revues créées, et encourage la mutation de ses revues vers le numérique.

O. Devillers signale un déficit en formation des personnels sur Lodel pour ce qui est de la création de ebooks, et demande la mise en place de formations mutualisées pour les différents acteurs des presses du site, parce qu'il est difficile d'organiser cette formation en interne. S. Rouissi

répond qu'il est indispensable de développer des services d'appui, et de se professionnaliser au contexte numérique : il y a eu une formation des personnels à travers des ateliers, il reste nécessaire de mettre en place un accompagnement pour monter en compétence.

C. Brun signale un certain nombre de problèmes liés à HAL. Certaines maisons d'édition ont refusé de publier ses travaux parce qu'il souhaitait tout déposer sur une plateforme de science ouverte. On a du mal à y voir clair dans les règles, et HAL n'est pas non plus très convivial. S. Rouissi explique que l'on peut parfois déposer les publications tout de suite, mais que certaines revues ou maisons d'édition imposent un embargo. Dans ce cas, le DOI permet d'aller là où le papier est déposé.

N. Labarre demande si l'établissement souhaite aussi favoriser le dépôt des pré-print, et N. Jaëck répond que le dépôt un peu sauvage de multiples pré-prints lui semble moins pertinent que le dépôt de textes terminés, évalués et publiés – sans compter qu'ils opèrent une forme de concurrence par rapport aux supports sources.

S. Rouissi ajoute que malgré ses défauts, malgré un constat partagé par beaucoup sur l'aridité de l'interface, HAL semble être le choix le plus raisonné du fait de l'investissement de nos collègues dans ce dispositif depuis plusieurs années. C. Brun cite l'exemple d'Oskar beaucoup plus convivial. S. Rouissi l'informe que l'équipe de HAL serait en train de revoir l'interface pour améliorer l'expérience utilisateur.

4- Questions diverses

N. Jaëck informe la CR que suite à l'appel à candidatures pour la direction de l'École Doctorale Montaigne-Humanités qu'elle avait adressé à la communauté le 6 octobre dernier, la présidence a reçu 3 candidatures, celle d'A. Beyaert-Geslin (MICA), celle de B. Collignon (Passages), et celle de L. Couderchet (Passages). Les 3 candidats ont été reçus ou vont être reçus par L. Larré et N. Jaëck, et selon la procédure, L. Larré va proposer la nomination du nouveau directeur ou de la nouvelle directrice ; la personne pressentie viendra présenter son projet au conseil de l'ED du 23 novembre, et à la CR du 16 décembre. Dans les deux cas, un vote consultatif aura lieu, à la suite de quoi la personne sera nommée à la direction de l'ED à partir du 1^{er} janvier 2022, et pour la durée du contrat d'établissement.

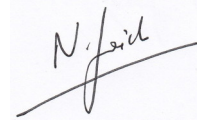
La CR passe ensuite en formation restreinte et l'on examine la demande d'HDR de Cyrille Marlin (PASSAGES) - Maître de conférences à l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux. Garant : Serge Briffaud (PASSAGES).

N. Jaëck présente le dossier : il s'agit de la candidature d'un MCF en poste à l'ENSAP de Bordeaux depuis 2014, membre de l'UMR Passages et qui postule à l'HDR avec la recommandation de Serge Briffaud, lui-même professeur à l'ENSAP Bordeaux et membre de Passages. L'HDR s'intitule « L'hypothèse du paysagiste habitant. Entre France et Japon, contribution à la théorie de la pratique paysagiste. », et le dossier, très bien présenté, très clair, fait état d'un CV conséquent sur la question (deux ouvrages dont un en co-écriture avec le fondateur de l'école paysagiste japonaise, de très nombreux articles et traductions, ainsi que de trois thèses en cours et en co-direction et deux programmes de recherche), CV qui justifie la lettre de recommandation très élogieuse de Serge Briffaud. La particularité et la richesse de ce dossier sont doubles : d'une part, Cyrille Marlin est à la fois praticien du paysage (une double formation de paysagiste et d'architecte à l'ENSAP) et enseignant-chercheur et d'autre part, depuis son doctorat effectué entre l'EHESS et l'université de Tokyo, il se sert de la pratique japonaise pour opérer un décentrement théorique ainsi qu'un nouvel horizon pratique par rapport aux habitudes françaises de la discipline.

Pour toutes ces raisons, N. Jaëck pense que la CR devrait accorder cette demande de HDR, et elle est votée à l'unanimité.

La séance se termine à 16h10.

Fait à Pessac, le 30/11/21
La Vice-Présidente
Nathalie Jaëck

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Jaëck', written over a horizontal line.

DISPOSITIF	NOM	PRENOM	UR	INTITULE	DATE COLLOQUE/ CATEGORIE PRSE	RESUME	Budget total	Demande PSE	Cofi. UR UBM	Cofi. autres	Rapporteur 1	Note 1	Montant 1	Rapporteur 2	Note 2	Montant 2	Note PSE validée CR 18/11/21	Montant PSE validé CR 18/11/21	Classement région			
colloque international AVEC cofinancement région	MEYZIE	Philippe	CEMMC	jours internationales d'histoire de Flaran	oct-22	Organisation du colloque d'histoire de Flaran qui se déroulent actuellement à Pau. Les prochaines rencontres auront lieu en octobre 2022 sur la thématique "Les paysans de montagnes aux époques médiévale et moderne". L'université et la région apportent leur soutien à ces rencontres scientifiques depuis de nombreuses années. Le paysan de montagne serait un paysan dont le mode de vie traduirait une adaptation plus ou moins prononcée au milieu montagnard. Ce déterministe écologiste plus ou moins assumé transparaît dans les travaux des géographes du « genre de vie », des folkloristes puis des anthropologues qui, au cours du XXe siècle surtout, ont étudié les populations montagnardes. Il est également présent dans les témoignages extérieurs qui, depuis le Moyen Âge, prétendent éclairer la figure de l'habitant des montagnes, suisses, basques ou autres. L'un des enjeux de ces rencontres d'histoire est précisément de revisiter ce déterminisme écologique, éventuellement de le déconstruire, tout en l'historicisant	12 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	Co-financements partenaires 7000 : Laboratoire TERRAE 1500 Univ Toulouse 1500 ITEM/UPPA 1000 LLESETI 1500 Laboratorio di Storia delle Alpi 1500 + frais d'inscription colloque 500	Alexandre FERNANDEZ	A	1 500,00 €	Mathilde BERTRAND	A	1 500,00 €	A	1 500,00 €	A	1 500,00 €	A	
colloque international AVEC cofinancement région	Béghain	Véronique	CLIMAS	54ème congrès de l'AFEA	31/05/2022	Il s'agit du 54ème congrès de l'Association Française d'Etudes Américaines. Ce congrès regroupera environ 250 participants. Le thème du congrès est "Légitimité, autorité, canons". Le congrès a lieu du 31 mai au 3 juin 2022 sur le site de l'Université Bordeaux Montaigne.	29 010,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	Co-financements partenaires 8 800 : 3 800 Ambassade des EU 3 000 Région NA 2 000 Institut des Amériques + Frais d'inscription colloque 7 000 + 9 210 restauration payés par congressistes	Jean ALBRESPI	A	2 000,00 €	Frédéric HOFFMANN	A	2 000,00 €	A	2 000,00 €	A	2 000,00 €	A	
colloque international AVEC cofinancement région	Fröhlich - Navarro - Brun	Pierre - Milagros - Patrice	AUSONIUS	Congrès International d'Épigraphie Grecque et Latine	29/08/2022	L'Association Internationale d'Épigraphie Grecque et Latine a confié à l'Université Bordeaux Montaigne via l'UMR Ausonius (CNRS-Université Bordeaux Montaigne) l'organisation de son congrès quinquennal, le seizième de ce nom, congrès qui aura lieu du 29 août au 2 Septembre 2022 à Bordeaux après s'être tenu à Vienne (Autriche) en 2017, Berlin en 2012, Oxford en 2007, Barcelone en 2002 etc. Ce congrès constitue le rassemblement international le plus important des chercheurs travaillant sur l'Antiquité grecque et romaine, rassemblant des historiens, des philologues et des archéologues.	82 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	Co-financements partenaires 23 000 + Frais d'inscription colloque 50 000€	Olivier DEVILLERS	A	2 500,00 €	Omar FERTAT	A	2 000,00 €	A	2 000,00 €	A	2 000,00 €	A	
colloque international AVEC cofinancement région	DEYMIER	GHISLAINE	PASSAGES	23èmes RENCONTRES INTERNATIONALES EN URBANISME: TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET URBANISME	27/06/2022	Les Rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU rassemblent chaque année des chercheurs et des praticiens qui débattent des enjeux urbanistiques contemporains de l'aménagement des villes et des territoires, notamment lors du colloque international annuel de l'association. Internationale et francophone, celle-ci regroupe 41 institutions adhérentes au sein de trois sections régionales : Amérique du nord, Afrique et Moyen-Orient, Europe. L'APERAU représente l'un des réseaux scientifiques francophones les plus dynamiques, qui joue pleinement le jeu de la francophonie et des échanges multiculturels dans une thématique, la ville, et plus largement l'aménagement et le développement durable, un enjeu considérable à l'échelle planétaire. L'APERAU bénéficie du soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie et de l'association internationale des maires francophones. Chaque année, ces rencontres sont organisées par un membre du réseau APERAU, à travers le monde francophone. La 1ère édition s'est déroulée à Bordeaux en 1999. Lille a déjà accueilli les 7èmes et 20èmes rencontres en 2005 et 2018. Les dernières éditions ont eu lieu à Brest (2010), Constantine (2011), Lausanne (2012), Aix-en-Provence (2013), Montréal (2014), Rennes (2015), Bruxelles (2016), Byblos (2017) au Liban, Strasbourg (2019) et Rabat en 2021. L'Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme de l'Université Bordeaux Montaigne, en tant qu'unité d'enseignement porteuse de formations en urbanisme labellisées par l'APERAU, est chargé d'organiser la 23ème édition de ces rencontres internationales en urbanisme (RIAUX) avec le soutien de l'UMR Passages et l'ENSAPBx (partenaire de nos formations). La manifestation se déroulera du 27 juin au 2 juillet 2022 et regroupe environ 200 à 250 personnes (chercheurs, enseignants-chercheurs, professionnels, doctorants et étudiants). Cette 23ème Rencontre internationale de l'APERAU sera coordonnée (temps communs en cours de définition) avec la 15ème conférence du Forum International on Urbanisme (IFOU) organisée aux mêmes dates par l'ENSAPBx sur la thématique « Internationalisation de l'enseignement face au défi de la transition écologique ».	66 830,00 €	1 500,00 €	1 500 (confirmés)	28 000 Associations APERAU FR et internationale 7 000 Région (5 000 + bonus néo-terra 2000) 1 200 Bordeaux Métropole (bus à hydrogène) 913,6 partenaires privés (FCBA, EDF) + 22 666,4 droits d'inscription + 4 050 inscription repas de gala	Béatrice COLLIGNON	A	2 000,00 €	Antoine VENTURA	A	1 500,00 €	A	1 500,00 €	A	1 500,00 €	A	A
colloque international AVEC cofinancement région	JEAN-COURRET	Ezéchiel	AUSONIUS	30e Rencontres d'histoire et d'archéologie	22-24/09/2022	L'association des Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord consacrera son 29e colloque annuel au sujet Châteaux et révolutions. Comme chaque année, une excursion sur un site castral en lien avec le sujet se déroulera le samedi après-midi (sites envisagés : château de la Meyrenie, Vertillac, https://www.lameyrenie.com ; ou château des Milandes, Castelnaud La Chapelle, https://www.milandes.com ; sites respectivement reconfigurés autour d'une ferme expérimentale et des projets conduits par Joséphine Becker). Outre ce thème, une session du colloque sera consacrée à l'actualité de la recherche archéologique en Nouvelle Aquitaine en lien avec les époques médiévale, moderne et contemporaine.	10 324,00 €	1 000,00 €	1000 (ACQUIS)	7100 de co-fi : 3 000 : Dép. Dordogne 2 000 : Asso Archéologie d'Aquitaine (ACQUIS) 1 500 : Région (-150 part) 600 : Ville Périgueux + 750 frais inscription + 474 vente de livres	Philippe CHASSAIGNE	A	1 000,00 €	Pauline BEAUCE	A	1 000,00 €	A	1 000,00 €	A	1 000,00 €	A	
colloque international AVEC cofinancement région	LABARRE - BAILLON	Nicolas - Jean- François	CLIMAS	Retour à Carmilla. Figure de la femme-vampire dans la littérature, au cinéma et dans la culture populaire.	7-8/10/2022	Près de trente ans après la parution de l'ouvrage séminal de Nina Auerbach Our Vampires, Ourselves, il nous a paru opportun de saisir l'occasion des 150 ans de Carmilla de John Sheridan Le Fanu, ce court roman fondateur, qui inspira notamment Bram Stoker, pour faire l'état des lieux des fictions vampiriques mobilisant la figure du féminin, ainsi que de leurs appropriations contemporaines. Ce colloque se déroulera sur deux jours, les 7 et 8 octobre 2022, et comportera notamment une projection et conférence publique le jeudi 7 au soir, au cinéma Jean-Eustache de Pessac. Il bénéficie notamment du concours des archives de la société de production Hammer, qui nous donnent accès aux archives et nous fournissent une iconographie pour le colloque.	5 400,00 €	1 000,00 €	1 500,00 €	Demande Région 1 500 € 800 € labo LASLAR Caen EA 4256 150 € SERCIA + dts d'inscription 450 €	Marie-Christine LIPANI	A	1 200,00 €	M. Cécilia Gonzalez Scavino	A	1 000,00 €	A	1 000,00 €	A	1 000,00 €	A	

SOUS-TOTAL COLLOQUES AVEC
COFINANCEMENT REGION (6)

200 164,00 € 9 000,00 €

9 000,00 €

PSE 2022 SESSION 1

colloque international SANS cofinancement région	Chaufray	Marie-Pierre	AUSONIUS	XXXe Congrès International de Papyrologie	25/07/2022	Le congrès international de papyrologie rassemble les spécialistes des papyrus et plus généralement de l'Égypte gréco-romaine, byzantine et du début de l'époque arabe. C'est le grand rendez-vous de cette discipline, qui a lieu tous les 3 ans, et qui, pour 2022, se tiendra en France (Paris).	270 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	182 500 dont 47 500 en numéraire et 135 000 de mise à dispo des locaux par le Collège de France Fondation du Collège de France : 12 000 Fondation Hugot : 15 000 (acquis) Asso internationale des Papyrologues : 5 000 (acquis) PSL SCRIPTA : 5 000 (acquis) EPHE : 5 000 UMR 8167 Orient & Méditerranée : 3 000 Sorbonne Université : 2500	Olivier DEVILLERS	A	1 500,00 €	Apostolos LAMPROPOULOS	A	1 500,00 €	A	1 500,00 €	
colloque international SANS cofinancement région	Hanotin	Guillaume	CEMMC	Savoirs d'États et pratiques de gouvernement dans l'Europe des Bourbons (1700-1746)	24/03/2022	L'objectif de ce colloque est d'étudier comment les savoirs d'État, c'est-à-dire l'ensemble des informations officielles collectées par une puissance souveraine, étaient articulées aux pratiques de gouvernement. En d'autres termes, il s'agit d'éclairer les décisions politiques par les connaissances qu'un pouvoir est en mesure de rassembler. De plus, cette réflexion s'inscrit dans un cadre géographique et historique précis, celui de l'Europe des Bourbons correspondant aux cours de Versailles, Madrid et Naples. Cet angle d'analyse permet d'analyser le poids des liens dynastiques dans les décisions prises en France, en Espagne et dans le royaume de Naples durant la première moitié du XVIIIe siècle. Ce n'est pas une histoire comparative mais l'étude du phénomène dynastique en Europe qui rompt avec les perspectives nationales. Ce colloque s'intègre dans le cadre d'un programme de recherches espagnol conduit par l'Universitat Pompeu Fabra de Barcelone auquel plusieurs membres du CEMMC ont déjà contribué (2015 et 2018).	6 678,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	Universita Pompeu Fabra Barcelona : 3678	Annick MONSEIGNE	A	1 500,00 €	Raphaël ESTEVE	A	1 500,00 €	A	1 500,00 €	
SOUS-TOTAL COLLOQUES SANS COFINANCEMENT REGION (2 DEMANDES)							276 678,00 €	3 000,00 €									3 000,00 €		
Projet de Recherche (PRSE)	De Bideran	Jessica	MICA	Traversées : Interroger les hybridations contemporaines	projet disciplinaire à échelle locale	Dans le cadre du carnet collectif créé pour le programme Traversées (https://traversees.hypotheses.org), nous envisageons la création d'une série de podcasts ethnographiques. Ils viseront notamment à explorer les notions d'authenticité et de nostalgie au prisme de la communication inter et transgénérationnelle. Il s'agit donc d'expérimenter de nouvelles formes d'éditorialisation scientifique en ligne.	3 500,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €		Anne BEYAERT GESLIN	A	1 500,00 €	Pascale ANTOLIN	A	1 500,00 €	A	1 500,00 €	
SOUS-TOTAL PRSE (1 DEMANDES)							3 500,00 €	1 500,00 €									1 500,00 €		
TOTAL SESSION 1 (9 DEMANDES)							480 342,00 €	13 500,00 €										13 500,00 €	
SOLDE SESSION 1 (Budget disponible : 23 500 euros)																		10 000,00 €	